

**AVIS DE RECRUTEMENT EXTERNE SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES
DE RECHERCHE ET DE FORMATION
SESSION 2019**

En application de l'article 51 du décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié relatif aux dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et formation du ministère de l'éducation nationale, des recrutements externes sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche auront lieu, au titre de l'année 2019, dans les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements publics administratifs sous la responsabilité des présidents ou des directeurs de ces établissements.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle et par emploi type conformément à l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation.

Au titre de *l'Université Jean Moulin LYON 3* le nombre de postes à pourvoir est fixé à 1.

1 POSTE BAP J Adjoint(e) en gestion administrative

Les dossiers de candidature sont constitués :

- d'une lettre de candidature
- d'un curriculum vitae détaillé **indiquant le niveau d'étude ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés**
- de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)

Ils doivent être adressés à :

**Université Jean Moulin Lyon 3
Service des personnels BIATS
Véronique PORRETTA Réf ADTE BAP J
Bureau des concours
1 C avenue des Frères Lumière
CS 78242
69372 LYON CEDEX 08**

Le *président de l'Université Jean Moulin LYON 3* arrête la création d'une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessous, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au vendredi 26 avril 2019 inclus, cachet de la poste faisant foi.

Les candidats retenus seront convoqués pour un entretien par courrier.

La date prévue pour le recrutement est le 1^{er} septembre 2019.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à concours-itrf@univ-lyon3.fr.




Le Président
Jacques COMBY